

## Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 23 décembre 1862

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (408r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Armengaud, 23 décembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/42107>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 décembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)

Lieu de destination 23, boulevard de Strasbourg, Paris

# Description

Résumé Godin envoie 135 F à Armengaud pour le paiement de brevet pris en France et en Belgique. Il l'informe que le doublon du brevet de Joly exploité par Corneau de Charleville a été pris par Haunet, chimiste préparateur à Reims. Il lui exprime sa surprise que le brevet Joly ne dise rien sur la capacité de l'appareil à brûler toute la journée. Il demande à Armengaud des renseignements sur le brevet des appareils de fosses d'aisance de Rogier et Mothes au 20 cité Trévise.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Haunet, Émile](#)
- [Joly et Cie](#)
- [Rogier et Mothes](#)

Lieux cités

- [20, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris](#)
- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---